

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL
No 9 Place d'Armes . . . MONTREAL

BUREAU D'ADMINISTRATION

Monsieur G. N. DUCHARME, . . . Président
Capitaine de Montréal.
Monsieur G. B. BURLAND, . . . Vice-Président
Industriel de Montréal.
L'Hon. LOUIS BEAUBIEN, . . . Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur H. LAPORTE, . . . Directeur
De l'Épicerie en Gros Laporte, Martin & Cie
Monsieur S. CARBLEY, . . . Directeur
Propriétaire de la maison "Carsley," Montréal.
M. Tancrede Bienvenu, - - Gerant-Général
M. Ernest Brunel, - - - Assistant-Gérant
M. A. S. Hamelin, - - - - - Auditeur

SUCCURSALES :

MONTREAL: 318 Rachel, (coin St-Hubert 271 Roy
(St-Louis de France); 1138 Ontario, coin Panet; Magasin
Carsley; Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Berthierville, P. Q.; D'Iraéli, P. Q.; St. Angèle, P. Q.
Terrebonne, P. Q.; St. Guillaume d'Upton, P. Q. Pier
reville, P. Q.; Valleyfield, P. Q.; Ste-Scholastique, P. Q.
Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Consueurs

Sir ALEXANDRE LACOSTE, . . . Président
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
M. le Dr E. P. LACHAPPELLE, . . . Vice-Président
Honorable ALFRED A. THIBAUDEAU, Sénateur,
(de la maison Thibaudreau, Frères de Montréal.)
Honorable LOMER GOVIN, Ministre des Travaux Publics
de la Province de Québec.
Dr A. A. BERNARD et l'hon JEAN GIROUARD,
Conseiller Législatif

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Emission de certificats de dépôt spéciaux à un taux d'in
térêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p.c. l'an suivant
termes, intérêt de 3% l'an, payé sur dépôts payables à
demande.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de Charles Desmarteau,

COMPTABLE, AUDITEUR,
LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Commissaire pour Québec et Ontario.

Bureaux, 1598 et 1608 rue Notre-Dame.

Montréal.

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG.

11, Place d'Armes, . . . MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

Arthur W. Wilks . . . J. Wilfrid Michaud

WILKS & MICHAUD,

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les provinces.

Règlement d'affaires de Faillites.

211 et 212 Batissa Bldg des Marchands
Téléphone Main 425 . . . MONTREAL.

PATENTES

Pour la protection des Inventions,
Marques de Commerce et Dessins.

FETHERSTONHAUGH & CO.

Fred. B. Fetherstonhaugh, B. L.,
M. E., Avocat

Charles W. Taylor, ancien Examinateur
du Bureau Canadien des Brevets,
Ingénieur Electricien, Gradué de
l'Université McGill.

EDIFICE CANADA LIFE, - MONTREAL
CHAMBRE 39.

LES DIAMANTS ARTIFICIELS

Par A. Frederick Collins, dans "Scien-
tific American."

Des diamants aussi beaux que ceux
trouvés dans les célèbres mines de Kim-
berley sont faits maintenant au moyen
du four électrique; la seule différence
qui existe entre les diamants extraits
des cratères de volcans éteints et ceux
fabriqués par l'application de la chaleur
et de la pression combinées, c'est leur
grosceur.

Nombreux sont les essais qui ont été
faits pour arriver à produire des dia-
mants artificiels que l'on ne pût diffé-
rencier des diamants naturels; mais on
ne connaît pas de cas où ces imitations
ont approché des diamants naturels
pour la dureté, le poids spécifique, et le
pouvoir réfractaire, qualités qui donnent
à ces derniers leur éclat extraordina-
ire.

On savait depuis longtemps que les
diamants ne sont autre chose que du
carbone sous une forme particulière et
que la Nature a produit ces pierres pré-
cieuses par un procédé ingénieux au
moyen d'une autre espèce de carbone ap-
pelée graphite; mais tandis que ce der-
nier charbon est largement répandu
dans la nature, il y a très-peu d'endroits
où on le trouve sous forme cristallisée,
et la production de toutes les mines du
monde est contrôlée effectivement par
ce que les courtiers en pierres précieu-
ses appellent "le Trust du Diamant."

La production de vrais diamants par
des moyens artificiels sembla théorique-
ment chose possible à ceux qui avaient
étudié à fond la question; car ce qu'il
fallait pour arriver à ce but, c'était d'a-
bord une chaleur intense, puis une pres-
sion excessive exercée sur la matière à
cristalliser. Mais la réalisation pratique
de ces deux conditions présente le pro-
blème sous un aspect bien différent; et,
pour cette raison, les résultats obtenus
sont d'un haut intérêt et très encourage-
ants.

Les déductions relatives à la forma-
tion naturelle de diamants ont été gran-
dement basées sur l'observation. Bien
entendu l'analyse indique la matière
dont est formé le diamant mais ne don-
ne aucun renseignement sur sa forma-
tion. Quand on retire un diamant de son
filon d'argile, il est renfermé dans une
coque opaque ou matrice et isolé d'au-
tres de la même nature.

Ceci étant donné, les minéralogistes
concluent que le carbone ordinaire avait
été porté à son point de fusion, puis re-
froidi brusquement, ce qui avait produit
sa cristallisation; car la matière enle-
vée, le diamant est trouvé à l'intérieur
à l'état brut. Pour acquérir les belles
qualités irisées, qui en font sa va-
leur, le diamant brut doit être taillé et
poli avec soin.

QUEBEC STEAMSHIP CO.

LIMITÉE.

ST. LAWRENCE LINE.

SS. "CAMPANA"

1700 Tonnes.

PARTIRA DE MONTREAL

(Quai Victoria.)

Lundi, 9 et 23 Octobre

A 1 HEURE P. M.

et ensuite le lundi toutes les deux semaines
durant la saison; départ de Québec le jour sui-
vant à midi pour

Pointe aux Pères, Bassin de Gaspé, Mal-
bale, Percé, Cap Cove, Grande Ri-
vière, Summerside, Charlot-
teton et Pictou.

Excellentes commodités pour passagers.
Aucune cargaison n'est reçue après midi, le
jour du départ.

Pour fret, passage et salons, s'adresser à

J. G. BROCK & CO. AGENTS,

211, Rue des Commissaires, Montréal.

ARTHUR AHERN, SECRETAIRE, QUEBEC

R. WILSON SMITH

COURTIER en DEBENTURES

Débetures Municipales, des Gouverne-
ments et des Chemins de Fer, achetées et
vendues. Débetures de premier ordre pour
placements de fonds en fidéi-dépôts, tou-
jours en mains.

GUARDIAN BUILDING,

160, rue Saint-Jacques, . . . Montréal.

UBALDE GARAND, . . . TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIER

118 Rue St-Jacques, MONTREAL

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur
toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique.
Traités des pays étrangers encaissés aux taux les
plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires tra-
sées par correspondance

THE MOLSONS BANK

100ème DIVIDENDE.

Les Actionnaires de la Banque Molsons
sont notifiés par le présent avis qu'un
Dividende de CINQ pour CENT sur le ca-
pital-actions a été déclaré pour la demi-
année courante, et que ce dividende sera
payable au bureau de la banque, à Mon-
tréal et aux Succursales, le et après le
Second Jour d'Octobre prochain. Les
livres de transfert seront fermés du 18 au
30 Septembre, ces deux jours inclus.

L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE

des Actionnaires de la Banque aura lieu à
la banque, en cette ville, le Lundi, 16
octobre prochain, à trois heures de l'après
midi.

Par ordre du Bureau,

JAMES ELLIOT,

Gérant Général.

Montréal, 29 Août 1905.